

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 16 mars 2022

Date de la

Convocation :

11 mars 2022

Date d'Affichage :

22 mars 2022

Objet : Délibération n° 2022-022

Aménagement d'un tapis roulant de neige : Maîtrise d'œuvre.

**L'an deux mille vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures quinze,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. FAURE BRAC Christian par M. CORDIER Georges.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Dans le cadre du projet d'aménagement du front de neige, la mise en place d'un tapis roulant de neige nécessite la désignation d'un maître d'œuvre.

M. le Maire propose de retenir la proposition de la Sté TIM INGENIERIE, 146 route de Grenoble 38830 CRÊTS EN BELLEDONNE, pour un montant de 5 000 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la société TIM INGENIERIE.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE